

Le montant de la cotisation est fixé par le Conseil d'Administration.

la cotisation est de :

—  
250 € par an pour les entreprises de 1 à 499 personnes

—  
500 € par an pour les entreprises de 500 à 1.000 personnes

au prorata du personnel occupé pour les entreprises de plus de 1.000 personnes

Les cotisations des membres sont les seules rentrées de l'asbl.